Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601238-20251211-2025_12_06-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le Jeudi 11 décembre à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 décembre 2025, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12 **Nombre de votants : 15**

Procurations : 3

Présents : Arnaud RICHARD - Hélène ZEITOUN – François HERVIEUX - Karine RICHARD – Yvonnick BOULHO – Pierre CLERICE – Julien THIBOULT – Hélène LANN-CORRE – Grégory MORICE - Anita GUILLEMIN – Philippe BODARD ;

Procurations : Meddhi CALON à Morgane RETHO – Gaëlle ROLLIN à François HERVIEUX
Yoann SANTERRE à Arnaud RICHARD
Absents excusés : Fabienne DAUPHAS – Catherine CASTAGNET – Soazic HAMON – Kurt DUFAYS
Secrétaire de séance : Grégory MORICE

****

2025_12_06_ FINANCES – REHABILITATION MEDIATHEQUE – SUBVENTIONS

Morgane RETHO, Maire expose au conseil municipal

Le projet en phase APD a fait l'objet d'une validation en séance du conseil municipal du 6 novembre 2025, il convient à travers cette délibération de solliciter les financements auprès de la DRAC et de la Préfecture.

Le conseil municipal est invité à valider le plan de financement prévisionnel et solliciter les financeurs, notamment au titre du DSIL et de la DRAC.

Si les financements attendus ne sont pas attribués, la réhabilitation pourrait être reportée ceci afin de ne pas fragiliser le budget communal.

Le plan de financement actualisé au 11 Décembre 2025 se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215601238-20251211-2025_12_06-DE

au 01/12/2025

TRAVAUX	MARCHE HT+AV	avenants
DEPENSES		
TRAVAUX - ESTIM	441 600,00 €	529 920,00 €
ASSURANCE	6 500,00 €	7 800,00 €
EQUIPEMENT MOBILIER	40 000,00 €	48 000,00 €
ALEAS / ACTUALIS PRIX MARCHE/MEDIALEX/OPT	33 000,00 €	39 914,39 €
SOUS TOTAL C23	521 100,00 €	625 634,39 €
ETUDE RESEAU CHALEUR	900,00 €	900,00 €
SPS -APAVE	1 500,00 €	1 800,00 €
CT - APAVE	2 500,00 €	3 000,00 €
ETUDE PROGRAMMIQUE MORBIHAN HAB	6 150,00 €	7 380,00 €
DIAGNOSTIC/ETUDES	9 000,00 €	10 800,00 €
ARCHITECTE -marché	45 750,00 €	54 900,00 €
Géomètre pour plan-altimétrie	2 576,00 €	3 091,20 €
	- €	- €
SOUS TOTAL C23	68 376,00 €	81 871,20 €
TOTAL	**589 476,00 €**	**707 505,59 €**
RECETTES		
Subvention fonds vert accordée 18/11/25	100 000,00 €	100 000,00 €
Subvention dsil- à resolliciter viser 30%	176 842,00 €	176 842,00 €
subvention région BVB - à revoir 2027	- €	- €
drac - Sollicitée refus 2025- relancer 2026 30% tx	132 480,00 €	132 480,00 €
Accompgnt BT- ingénierie SPL -obtenue	3 075,00 €	3 075,00 €
accompgnt BT- ingénierie archi -obtenue	13 725,00 €	13 725,00 €
FCTVA		
Autofinancement	163 354,00 €	281 383,59 €
TOTAL GENERAL	**589 476,00 €**	**707 505,59 €**

Vote de l'assemblée : Unanimité

Après avoir eu toutes les informations nécessaires à la prise de décision, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Valide le plan de financement tel qu'il est présenté,**
- **Sollicite les subventions : DRAC, DSIL, Région et tout autre organisme,**
- **Prend acte que si les financements ne sont pas reçus, le projet pourrait faire l'objet d'une suspension dans l'attente d'un retour à meilleur financement.**

Pour extrait conforme,

M. Grégory MORICE,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac 56 Morbihan